

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE
Commune de
PAULHAN

Séance du 21 Décembre 2017

N° 2017/12/01

| | |
|------------------------|-------------------|
| Date de la convocation | 12 / 12 / 2017 |
| | Votes : 26 |
| Présents : 19 | Pour : 26 |
| Absents : 01 | Contre : 0 |
| Représentés : 07 | Abstention : 0 |

L'an deux mille dix sept et le vingt et un Décembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, ALEIX Bertrand, ARNAUD Pierrette, ARNAUD Raymond, BALLESTER Christian, BIROUSTE Pascal, BONSIGNORI Vincent, DJUROVIC Aleksandra, ENGELVIN Gérard, GASC Georges, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, HEREDIA Fabienne, JAM Thierry, JAURION Léon, ROYON Sophie, SEBASTIAN David, WEHRMEIJER Patricia.

Etaient absents : Mme BORGNAT Géraldine,

Procurations :

- Mme AMMARI Hanane à Mme WEHRMEIJER Patricia
- Mme BOUISSON Mylène à Mr ALEIX Bertrand
- Mme L'HOTE Valérie à Mr JAM Thierry
- Mr ROIG José à Mme DJUROVIC Aleksandra
- Mr DUPONT Laurent à Mme HEREDIA Fabienne
- Mme GUERIN Audrey à Mme ROYON Sophie
- Mme RICARD Christine à Mr ARNAUD Raymond

Objet : Saison animation 2018 – demande d'aide départementale

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le programme 2018 des animations culturelles sur la commune de PAULHAN et son plan de financement.

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20171221-2017-12-01-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018

Il propose de solliciter auprès du Conseil Départemental une aide financière la plus élevée possible.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer,

Oui l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- sollicite une aide financière la plus large possible auprès du Conseil Départemental de l'Hérault,
- autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire,
Claude VALERO



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20171221-2017-12-01-DE
Date de télétransmission : 02/01/2018
Date de réception préfecture : 02/01/2018